

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6024**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Designer industriel

Nouvel intitulé : Designer industriel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
STRATE COLLEGE DESIGNERS	Directeur Strate College, Directeur Strate College

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200n Conception de produits (sans autre indication); design industriel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le designer industriel a pour mission la définition, l'étude, la conception et le dessin de produits existants (à renouveler) ou de produits nouveaux (à imaginer) par une approche globale, tout en tenant compte des impératifs de fabrication et de distribution. En tant que responsable de son acte de création (statut de cadre), il place l'homme au cœur de sa réflexion, son but premier est d'améliorer les services rendus par les objets, afin d'aider et de faciliter la vie de leurs futurs utilisateurs. Il dirige un travail en équipe, et ses interlocuteurs au même rang que lui sont : les ingénieurs et les responsables marketing.

Activités visées :

- aider à définir, comprendre et analyser le cahier des charges du produit à concevoir
- définir les références de l'étude design, tout en prenant en compte les contraintes ingénierie, marketing, et environnementales
- redéfinir l'usage, les fonctions et les scénarios de l'objet tout en tenant compte de la cible des utilisateurs potentiels et des valeurs de la marque fabricant/distributeur du produit
- créer de nouveaux concepts de scénarios, de services et de produits innovants
- matérialiser ces concepts en formes d'objets esthétiques par le dessin artistique, technique, puis le modelage et la maquette
- suivre et intervenir avec le point de vue du designer (fonctions, usages, formes, sens, éthique, ...) dans les phases de conception, réalisation, fabrication, communication, et distribution du futur produit
- concevoir les éléments de communication du produit : son nom, son packaging, son lieu de vente...

1 - Savoir rédiger un mémoire décrivant un univers de réflexion, y démontrer ses capacités d'analyse, permettant de déduire une problématique pertinente, et conclure par la rédaction d'un brief ou cahier des charges d'un projet de design industriel. 2 - Pouvoir élaborer un planning d'étude. Décrire les phases de la réalisation du projet de design.

3 - Etre apte à organiser l'étude de design, et traduire les étapes de la démarche et de la réflexion par le dessin d'organigrammes symboliques complexes.

4 - Etre capable d'associer des acteurs de compétences différentes autour de la réalisation du projet de design. Consulter des experts dans l'univers du projet, savoir interpréter, intégrer et utiliser leurs apports culturels, méthodologiques, techniques...

5 - Savoir pour qui le projet sera pensé. Etre capable de définir cette cible d'utilisateurs. Les représenter sur des boards et dans des scénarios d'usage.

6 - Démontrer comment le projet de design génère et/ou contraint une réflexion sur le développement durable et pourquoi il exige une prise de position.

7 - Organiser et gérer des séances de créativité. Démontrer qu'il y a de multiples solutions formelles pour un même concept. Savoir faire le choix d'une solution pertinente et adéquate aux cahiers des charges.

8 - Elaborer un dossier de projet comprenant tous les dessins, croquis, plans et scénarios utiles et nécessaires à la bonne compréhension du projet, du produit et des services qui y sont associés, ainsi que de leur usage.

9 - Etre capable d'appréhender, de traduire et d'exprimer les formes de l'objet de façon réelle ou virtuelle, de son interface et de son aspect final (maquette/prototype).

10 - Savoir présenter une cohérence d'image du projet design avec la marque réelle ou fictive proposée.

11 - Etre capable de préconiser des solutions techniques, technologiques et matériaux sur le produit présenté.

12 - Choisir, utiliser et mettre en scène des moyens de communication multimédia cohérents pour présenter l'ensemble de l'étude design. Savoir tenir une argumentation globale et complexe mais synthétique, tant en français qu'en anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de designer industriel se pratique : - dans un département de design intégré en industrie (PME-PMI et grandes entreprises nationales ou internationales, ayant une activité industrielle ou de service).

- dans une agence de design TPE-PME, consultant et prestataire de service.

- En tant que designer « free-lance » ou consultant (travailleur indépendant).

Tous les secteurs de l'économie sont concernés : entreprises fabricants et/ou distributeur de produits de grande consommation, biens d'équipement grand public et professionnel.

- Designer industriel salarié dans un département de design intégré d'une entreprise industrielle ou de service. - Designer industriel salarié ou associé dans une agence de design pluridisciplinaire ou spécialisée, prestataire de service auprès d'entreprises industrielles ou de service.

- Designer industriel indépendant, consultant auprès d'entreprises industrielles ou de service et/ou auprès d'agences de design.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte douze points : 1 - Rédaction d'un mémoire décrivant la réflexion amont du projet de design.

(lecture et évaluation du mémoire par les jurys, avant l'épreuve orale)

2 - Planning d'étude et phases du projet de design.

3 - Organigramme(s) de l'étude de design, organisation de la réflexion et de la démarche.

4 - Consultation d'experts associés à l'univers du projet.

5 - Board sur la cible des utilisateurs et planches de scénarios d'usage.

6 - Contraintes et gestion du développement durable.

7 - Organisation des séances de créativité. Elaboration des concepts. Propositions formelles et choix du concept adéquat.

8 - Dossier du projet de design (dessins utiles et nécessaires à la bonne compréhension de la solution proposée).

9 - Maquette volume ou prototype.

10 - Propositions et validations marketing et image de marque.

11 - Préconisations et validations techniques/technologiques/matériaux et faisabilité industrielle.

12 - Communication multimédia de l'étude design. Argumentation (français/anglais).

(suivi/contrôle annuel, + épreuve orale d'une durée d'une heure)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de 5 à 8 membres. Tous ces membres sont extérieurs à l'Ecole (professionnels du design et de l'industrie, représentants des institutions du design et de l'enseignement supérieur du design).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 5 à 8 membres. Tous ces membres sont extérieurs à l'Ecole (professionnels du design et de l'industrie, représentants des institutions du design et de l'enseignement supérieur du design).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Le jury est composé de 5 à 10 membres. 60 % au moins de ceux-ci sont extérieurs à l'Ecole (professionnels du design et de l'industrie, représentants des institutions du design et de l'enseignement supérieur du design). Le reste est composé d'enseignants et de responsables pédagogiques du centre de certification

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 6 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Designer industriel, avec effet au 6 juillet 2008, jusqu'au 6 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2008

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 31 juillet 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

50 titulaires de la certification en moyenne

Autres sources d'information :

info@stratecollege.fr

<http://www.stratecollege.fr>

Lieu(x) de certification :

STRATE COLLEGE S.A 205 rue Jean-Jacques Rousseau
92130 Issy les Moulineaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

STRATE COLLÈGE DESIGNERS 27, avenue de la Division Leclerc - 92310 SÈVRES

Historique de la certification :

- Homologation « designer industriel » code 200n, niveau II, JO du 11.08.2000. - Homologation « designer industriel » code 200n, niveau II, JO du 12.10.2002.

- Certification « designer industriel » code 200n, niveau II, JO du 31.01.2006.

Certification précédente : [Designer industriel](#)

Certification suivante : [Designer industriel](#)